



Compte-rendu audioconférence **du 27 mars 2020** **avec les Ministres Darmanin et Dussopt**

Sur la forme :

*Ce n'est ni une réunion ni une instance, donc une seule intervention par orga, au démarrage (la Fédération pour la CGT), puis réponse de Darmanin puis Dussopt et c'est tout.
Aucun échange.*

Les ministres Darmanin et Dussopt ont indiqué :

Sur la possibilité des employeurs d'imposer des congés, les discussions sont encore en cours en interministériel pour les agents de la fonction publique.

Les contractuels qui arriveraient en fin de contrat qui avait vocation à être renouvelé, comme les contractuels qui devaient être en retraite dans la période, seront rémunérés par un système d'acompte de 100 % de leur rémunération avec régularisation des contrats par la suite. Pour les contractuels dont le contrat n'avait pas vocation à être renouvelé, une étude sera faite au cas par cas.

La note DGAFP sur la non mise en quatorzaine des agents en contact avec des collègues atteints du virus va être retravaillée.

Les préconisations des ministres restent la livraison de paniers repas. La demande des organisations syndicales de mettre les agents en présentiel sous le régime des frais de missions est refusée.

La décision sur la campagne IR n'est pas finalisée. Le mail qui devait partir le 25 mars pour lancer la campagne a été reporté. La problématique reste toujours d'allier un report de campagne avec les besoins des citoyens à recevoir leur avis en septembre, nécessaire à leurs diverses démarches. La décision devrait être prise début de semaine prochaine.

Plus d'informations seront intégrées dans le compte-rendu de la Fédération CGT à venir.

La prochaine audioconférence avec les ministres aura lieu en milieu de semaine prochaine.